



Année 2025 N° 59

Septembre 2025

LE PETIT REMOTAIS



LA REMUÉE

Pensez à visiter le site de la commune, régulièrement actualisé sur :
www.laremuee.com

Chers Remotaises & Remotaïs,

La rentrée 2025 est marquée de bonnes nouvelles.

Le l'école Henri Dès a accueilli deux nouvelles enseignantes en maternelle et une ouverture de classe.

L'accueil périscolaire a accru ses effectifs, Ambre, apprentie a rejoint l'équipe. Bienvenue à elle.

Les travaux de l'école se déroulent sans embûche, aucun retard n'est constaté. Nous pourrons organiser une visite de chantier courant du premier trimestre 2026.

◆ Les travaux d'assainissement :

La phase 1 (Rue des Tilleuls) et la phase 2 (Rue des Châtaigniers) des travaux d'assainissement collectif sont en achèvement dans les délais annoncés

Pour rappel : Phase 3 : route de la Mare Moulin – Les travaux sont prévus sur deux semaines, septembre-octobre, en accotement. La circulation sera gérée par la mise en place d'un alternat par 3 feux tricolores de 9h à 16h, et sera limitée à la voie de gauche dans le sens La Remuée – Tancarville.

Phase 4 : rue des Jasmins - Les travaux se dérouleront sur octobre et novembre, dans le sens de la STEP de La Cerlangue vers le centre-bourg.

La route sera barrée avec restriction d'accès, la route étant très étroite seuls les riverains dans l'emprise des travaux, les secours et services à la personne pourront circuler.

☒ Une déviation sera mise en place via les autres routes départementales D81/910/39.

Les arrêts de bus de la rue ne seront pas desservis, les arrêts les plus proches, à La Remuée ou à La Cerlangue, devront être utilisés.

La collecte des déchets sera réalisée par la mise en place d'un point de ramassage identifié par la communauté urbaine, SOGEA fera la gestion des conteneurs.

Phase 5 : rue du Temple – Dernière phase du chantier de novembre à décembre. L'avancée du chantier se fera de la rue des Châtaigniers vers la D 910. La route sera barrée avec restriction d'accès : seuls les riverains dans l'emprise des travaux, les se-

cours et services à la personne pourront circuler.

La collecte des déchets sera réalisée par la mise en place d'un point de ramassage identifié par la communauté urbaine, SOGEA fera la gestion des conteneurs.

Info de dernière minute :

Nous venons d'être informés par les services de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, que des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable vont être entrepris Rue de Babylone du 27 octobre au 19 décembre 2025. ☈ ➔ Des restrictions de circulation et de stationnement seront appliqués selon l'arrêté 61-2025.

⚠ VOTRE COMMUNE EST EN CHANTIER, VOTRE BIEN-ETRE EST EN CONSTRUCTION ☈ ➔ ➔

Respectueusement.

Nadège COURCHÉ

Maire

Quand VIVRE
devient
un COMBAT,



OCTOBRE
ROSE

chaque jour
est
une VICTOIRE !



Rentrée des classes

Une ouverture de classe annoncée en juin est bien effective en cette rentrée de septembre. Nous accueillons dans nos locaux 7 classes. Cette ouverture offre des effectifs favorables à la réussite de tous ! Bienvenue à tous les nouveaux enseignants et au personnel mairie qui arrivent dans une équipe investie et dynamique.

Les travaux de l'école avancent. Doré et déjà, l'équipe enseignante occupe un bureau et une salle des maîtres réagencés. Cet espace a été refait cet été pour le confort de tous. Une salle de classe en maternelle a été repeinte, des stores ont été installés également. Encore un peu de patience, pour intégrer les nouvelles salles de classe et la cour végétalisée courant 2026 !

Que cette rentrée permette à tous nos petits Remotais de s'épanouir, de rester curieux et de s'engager dans les apprentissages dans le respect ! Très bonne année scolaire à tous !



Maternelle petite et moyenne sections	22 élèves	Madame champion
Maternelle petite et moyenne sections	23 élèves	Madame Ollivier
Maternelle grande section	22 élèves	Madame Quennehen
CP	19 élèves	Madame Boët
CE1/CE2	24 élèves	Mesdames Lerible et Mazo
CE2/CM1	23 élèves	Madame Degenetais
CM2	27 élèves	Madame Lequeux
	160 élèves	

Révision des tarifs de cantine, du périscolaire et des salles omnisports et culturelle

Le conseil municipal du 25 août dernier a voté une révision de ses tarifs.

Le repas de cantine était à 3.85€ (maternelle et élémentaire confondu). Désormais, le repas passe à 4.05€ pour un élève de maternelle et à 4.20€ pour un élève en élémentaire.

Une journée de périscolaire se chiffre maintenant à 16.50€ ; l'augmentation des menus induit une augmentation de la journée. Il faudra déduire les aides liées au quotient familial selon le palier.

A titre d'information, pour les associations dispensant des activités sportives, culturelles et de loisirs, le tarif annuel pour la location des salles passe de 88€ à 100€ pour la salle omnisports et de 55€ à 62.50€ pour la salle culturelle.



Point sur les travaux

Rue des Jasmins : la remise en état de la bouche du tout à l'égout a été réalisée ainsi que la bouche tampon eaux pluviales.

Résidence des Cyclamens : les bordures des trottoirs détériorées à la suite des travaux ont été réparées.

Rue des Châtaigniers : la route sera bientôt opérationnelle ; le revêtement sera effectué uniquement sur la tranchée réalisée pendant les travaux (idem pour la rue du temple).

Le renouvellement des parterres en plantes vivaces est bientôt finalisé.



Recensement 2026

Le recensement de la population de notre commune aura lieu du **15 janvier 2026 au 14 février 2026**. Nous recherchons quatre agents recenseurs. Si vous êtes intéressées, faites-vous connaître en contactant la mairie.



Le recensement est réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et les communes ; il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Vous serez prévenus du passage de l'agent recenseur par une lettre du maire déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même. Celui-ci a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

La réponse aux questionnaires du recensement est obligatoire.

En cas d'absence du domicile, l'agent recenseur vous laisse un avis de passage dans votre boîte aux lettres afin de convenir d'un rendez-vous pour vous remettre les documents nécessaires.

Bien vivre à la Remuée



Vivre ensemble à la Remuée : règles simples pour un quotidien harmonieux

Travaux de jardinage : des horaires à respecter

- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés : 10h à 12h

Sanction : amende de 135 €



Bruits de voisinage : tolérance et respect mutuel

- Intensité du bruit
- Répétition ou durée
- Contexte local (zone résidentielle, rurale...)

Sanction : Jusqu'à 450 € d'amende



Stationnement : pas sur les trottoirs

- Interdit sauf indication contraire

Sanctions : amende de 135 € + mise en fourrière en cas de gêne ou danger



Vitesse dans les lotissements : priorité à la sécurité

Vitesse est limitée à 30 km/h pour protéger enfants, piétons et cyclistes, et réduire bruit et pollution.

Sanction : amende de 135 € + perte de points



Et aussi... des gestes simples pour un village agréable

- Entretenir haies, trottoirs devant chez soi
- Respecter la propreté des espaces publics
- Faire preuve de courtoisie dans les relations de voisinage

Cet été plusieurs personnes dans le village ont alerté la mairie sur le nom respect de quelques règles simples: bruits de voisinage, travaux , stationnement, vitesse excessive. L'été a été beau et les congés ont fait que chacun a passé plus de temps dans le jardin. Il est nécessaire de respecter quelques recommandations élémentaires que nous rappelons souvent pour un quotidien harmonieux tout au long de l'année.

Pensez également au ramassage des déjections de vos animaux.



Entretien des haies :

Sur le domaine public, votre haie ne doit pas dépasser 1.50m de hauteur sans empiéter sur la voie ou le trottoir.

Si votre haie est mitoyenne, elle ne doit pas dépasser 1.80m de hauteur.

Le Service Havais d'Evaluation des Risques au domicile des Personnes Agées SHERPA

Ce dispositif est destiné aux personnes retraitées de 60 ans et plus, locataires et propriétaires. Il a pour vocation d'accueillir, informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes et leur entourage, qui souhaitent adapter leur logement au vieillissement.

Le SHERPA permet l'intervention gratuite d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'un ergothérapeute et d'une coordinatrice.

Lors des permanences, la coordinatrice du dispositif accueille, informe, conseille et guide sur les possibilités de prise en charge financière des projets et la réalisation de différents dossiers relatifs à ce dernier.

Cet accueil vient en complément, le cas échéant d'un diagnostic et des préconisations d'un ergothérapeute qui après une évaluation de l'environnement et des capacités de la personne, conseille sur des solutions d'aménagement et/ou sur des aides techniques pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

PERMANENCES DU SHERPA : de 14 h à 17 h

Vendredi 24 octobre 2025

Vendredi 28 novembre 2025

Vendredi 19 décembre 2025

Maison du Territoire

5, rue Sylvestre Dumesnil

76430 Saint Romain de Colbosc



Sur rendez-vous : Tél : 02 35 44 97 28 – E-mail : lamaisondahlia@lehavre.fr



La journée défense et citoyenneté

Chaque année, 800 000 jeunes sont appelés pour effectuer leur Journée défense et citoyenneté (JDC). Une nouvelle version est généralisée progressivement à partir de septembre 2025 afin de leur permettre d'être davantage acteurs de cette journée.

La Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), a été instaurée en 1997 pour remplacer le service militaire. Cette demi-journée permet de découvrir l'univers militaire et ses métiers. Elle vise également à développer l'esprit de citoyenneté. La JDC est obligatoire pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. Ils sont convoqués une fois qu'ils ont accompli le [recensement citoyen obligatoire](#).

Le certificat de participation à la JDC vous sera demandé pour vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...).

Quelles nouveautés pour la Journée défense et citoyenneté ?

La nouvelle version de la JDC se déroulera sur **7 heures**, de 8 h 30 à 15 h 30. La journée-type comportera des temps forts : cérémonie des couleurs, La Marseillaise, lecture de la Charte des droits et devoirs du citoyen français, atelier jeu de rôles pour comprendre la défense, atelier tests pour discerner les talents et les aptitudes, atelier tir sportif au laser, repas servi sous forme de ration militaire, forum des métiers avec la présence de la Défense et de la Gendarmerie nationale, immersion en réalité virtuelle, Au revoir républicain.

Etat civil:

Arthur Costantin né le 31 juillet 2025

Léon Costantin né le 31 juillet 2025

Camille Guérin née le 16 juillet 2025



A ce jour, nous comptons 6 naissances, et 8 décès.

Nous avons célébré 5 mariages, 1 cérémonie de Pacs et 1 parrainage civil.

Agenda pour cette fin d'année:

Samedi 11 octobre 20 heures Loto organisé par le club des Remotards, salle omnisports

Vendredi 31 octobre Halloween déambulation costumée dans le village avec un rendez-vous à 18 heures sur l'aire de la Sittelle

Jeudi 20 novembre soirée de dégustation du Beaujolais nouveau organisé par le club des Remotards

Vendredi 21 novembre Marché de Noël entre 16h30 et 22h30 dans la salle omnisports

Vendredi 28 décembre repas de Noël pour les aînés à 12heures , ferme de Drumare à Sainneville sur Seine

Dimanche 30 Novembre 16h30 Festival Ad'hoc salle Omnisports Mercredi c'est sport

Lundi 1^{er} décembre et mardi 2 décembre séances scolaires du festival Ad'hoc

Samedi 13 décembre Noël des aînés (11 heures restaurant scolaire) et Noël des enfants (15 heures salle omnisports)

Dimanche 18 janvier Vœux du maire 11h 30 salle omnisports

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025

A 20H00 - SALLE POLYVALENTE DE LA REMUÈE

LOTO SPECIAL BONS D'ACHAT

1 CARTON : 3 €
5 CARTONS : 12 €
12 CARTONS : 25 €

18h30 Ouverture des portes
Buvette et restauration sur place

Nombreux lots !

Plusieurs bons d'achat, pour un total d'environ 1 500 € de lots, chez nos partenaires, y compris une cagnotte

Cadnoe Le Véloce Le Vespa Trottinette
Beauty Services Parfumerie et Institut Gachet le vélasse

Carrefour Etc ... SMYTHYS TOYS SUPERSTORES

Renseignement & réservation au : 06 20 85 34 41 / 06 10 47 15 39

Les Remotards LA REMUÈE www.lesremotards.com

SOIRÉE DÉGUSTATION DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

PROPOSÉE PAR LE CLUB MOTO LES REMOTARDS

Jeudi 20 Novembre 2025 à partir de 18h30

Salle polyvalente de La Remuée

Restauration sur place : Planchette, sandwicherie et de fromage 15 € (non-adhérent) 5 € (adhérent)

Pour une meilleure organisation veuillez réserver avant le 01 novembre 2025

Réservation: P.Certain - 06.20.93.37.07

Marché de Noël

VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025

NOCTURNE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

salle omnisports

de 16h30 à 22h30

Ne pas réserver sur le volet public

Fête de l'école , spectacle au Sirocco 17 juin



Inauguration du Clos Lessona

21 juin



Fête du Printemps 27 avril



Banquet des braves 19 juillet



Bal des pompiers 13 juillet

Festival Hors les Murs 26 avril



Journées du Patrimoine



Les rendez-vous de l'été



Levasseur

Boucherie Artisanale
02.35.20.69.50

